

## LE VOCABULAIRE SOMATIQUE ET LE TABOU LINGUISTIQUE : UNE ETUDE DE CAS DANS LE DOMAINE ONCOLOGIQUE

Federica VEZZANI  
Département d'études linguistiques et littéraires (DiSLL)  
Université de Padoue  
federica.vezzani@phd.unipd.it

**Mots-clés :** vocabulaire somatique ; tabou linguistique ; terminologie ; traduction ; ressource terminologique

Les études sur le vocabulaire somatique s'articulent autour d'un large éventail d'axes de recherche. Pour ne mentionner que quelques tendances récentes, les parties du corps sont analysées selon leur nature polysémique (Bertin 2018), leur « malléabilité » pragmatique afin de maximiser une communication efficace (Dingemanse 2009), et leur perception cognitive à travers différentes langues et cultures (Maalej et Ning 2011).

Intéressés au côté connotatif du lexique du corps humain, notre propos touche au risque que peut manifester le vocabulaire somatique face au tabou linguistique. Tabou est un mot d'origine polynésienne qui désigne une interdiction d'ordre culturel et/ou religieux qui pèse sur le comportement, le langage, les mœurs<sup>1</sup>. Un tabou linguistique, en particulier, consiste à interdire de prononcer des mots liés à des référents touchés par le tabou (Meillet 1906). Il peut inclure les fonctions du corps concernant le sexe, les parties intimes, la maladie, la mort, etc (Gao 2013). S. Widlak (1965) classifie les causes d'interdiction linguistique et la dénomination des parties du corps est classifiée comme « tabou de bienséance, de décence et de pudeur ». Enfin dans son article, il affirme que « les interdictions linguistiques existaient et existent toujours ; ce n'est que leur motivation sociale qui change » (Widlak 1965).

Dans ce contexte, nous nous proposons d'analyser le phénomène du tabou linguistique qui intéresse la dénomination de parties anatomiques de la femme dans des documents du domaine oncologique. Notre question de recherche est donc la suivante : est-ce qu'il y a des interdictions linguistiques même dans des contextes plus délicats (qui nécessiteraient, par conséquent, une transparence sémantique), tels que l'oncologie ? Si oui, quelles sont les motivations sociales qui conduisent à ce choix linguistique ? Notre travail de recherche emprunte à la fois une démarche terminologique et traductologique : le corpus analysé regroupe, en particulier, des documents sur les traitements du cancer du sein en français et en italien. Les documents numériques ont été sélectionnés à partir de i) l'Association Francophone des Soins Oncologiques de Support (AFSOS)<sup>2</sup>, ii) l'Associazione Italiana Malati di Cancro (AIMAC)<sup>3</sup> et iii) la société pharmaceutique américaine Merck & Co.<sup>4</sup>, qui fournit des manuels d'information également en français<sup>5</sup> et en italien.<sup>6</sup>

Dans la première phase de l'analyse, nous avons procédé à l'extraction automatique du vocabulaire somatique. Ensuite, l'étude de la terminologie a été menée à l'aide de la base de données terminologique TriMED qui fournit des fiches terminologiques bilingues pour l'étude de la terminologie médicale (Vezzani 2018). Cette analyse préliminaire nous a permis de constater une distribution de fréquence différente du vocabulaire somatique dans les deux langues. En particulier, nous nous concentrons sur le cas des termes « sein »/*seno* et « mamelle »/*mammella* en contexte oncologique. Sur la base du corpus analysé, nous verrons comment ces deux termes, apparemment synonymes, sont utilisés dans des contextes différents et revêtent un aspect connotatif varié. Enfin,

---

<sup>1</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/tabou>

<sup>2</sup> <http://www.afsos.org>

<sup>3</sup> <https://www.aimac.it>

<sup>4</sup> <https://www.merck.com/index.html>

<sup>5</sup> <https://www.msmanuals.com/fr>

<sup>6</sup> <https://www.msmanuals.com/it-it>

nous avancerons nos hypothèses de tabous linguistiques pour les deux langues et analyserons les motivations sociales qui sous-tendent ces choix.

### Références :

BERTIN Thomas (2018) : « La polysémie des noms de parties du corps humain en français : analyse sémantique d'artère, bouche, cœur épaule et pied », Thèse de doctorat en linguistique, Normandie Université.

DINGEMANSE Mark (2009) : « The Selective Advantage of Body-Part Terms », *Journal of Pragmatics* 41-10, p. 2130-2136.

GAO Chunming (2013) : « A sociolinguistic study of English taboo language », *Theory and Practice in Language Studies*, 3.12: 2310.

MAALEJ Zouheir A. et NING YU (dir.) (2011) : *Embodiment via body parts*, Amsterdam et Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

MEILLET Antoine (1906) : *Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes*, Chartres, Imprimerie Durand.

VEZZANI Federica (2018) : « Aménagement de la terminologie spontanée : un cas de collocation », dans *Actes de la XIVe Journée Scientifique REALITER– Réseau Palatin de Terminologie*, Paris, France, pp. 163-173.

WIDLAK Stanislas (1965) : « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 43, fasc. 3. Langues et littératures modernes, pp. 932-945.